

Audio conférence du 15 mai 2020

DDFIP de la Vienne 11h00

Présent M Perrin, Mme Brunaud, M Montmureau

Solidaires G Moreau, P Forget, E Gibeaux L Dupin

CGT V Cordeau B Mouys A Blaison

FO A Bardet

CGC P Pelletier

M Perrin préside

Une communication journalière des effectifs est adressé aux OS. On peut dire que 2/3 des agents sont en présentiel ou télétravaillent (16 %) et 1/3 des agents sont dans des situations d'absences diverses.

Les conditions d'accueil au niveau de l'organisation spatiale sont le plus souvent acquises. Si des aménagements sont à faire, ceux-ci sont toujours le préalable avant de reprendre le travail.

Pour les ASA fragilité, le MDP donne des décisions avec ou sans conditions de reprise, elle considère qu'une autorisation de reprise avec l'accord du médecin traitant pourrait suffire. Elle valide lorsque le certificat est récent. Les agents ne reprennent le travail que si les conditions sont levées.

Matériel de protection des agents

Les services ont été dotés de gel, de spray, en quantité suffisante. Il n'y a pas de rupture. On compte sur une gestion rigoureuse et du bon sens.

La dotation de 6000 masques pour la DDFIP via la préfecture est réceptionnée. Ils sont destinés aux agents d'accueil en contact avec les usagers, en fragilité de santé et si la distanciation n'est pas possible. La gestion du stock est optimale.

La direction n'est pas contre si des agents portent des masques, tout comme s'ils veulent porter une visière. S'il y a un questionnement de la part d'un agent, il s'adresse à son chef de service. Il faut respecter la relation hiérarchique et, si besoin, le MDP est en mesure de donner les conditions de reprise.

Pour les usagers qui viendrait sur RDV sans masque, la doctrine ne demande pas de les équiper, seulement de leur recommander l'usage et ce n'est pas l'administration qui fournira le masque.

La direction a reçu du SDNC les 16 premières plaques de plexiglas. Elles sont destinées aux guichets d'accueil physique et sont en cours d'installation : 4 à Slovénie, 3 à Châtelleraut, 3 à Montmorillon, 2 à Civray, 1 à Loudun, 1 à Vouillé 1 à

chauvigny et 1 à Vivonne. Toutes les structures ont soit des vitres sécurisées ou des parois plexiglas.

La commande auprès d'une entreprise locale de 20 vitres plexiglas est arrivée. Elles sont en cours de distribution et dans certains services qui n'ont pas la distanciation entre les bureaux. Les 40 autres plaques devront être livrées fin mai début juin

La direction s'est déplacée dans tous les services pour s'assurer que la distanciation était bien respectée. Les chefs de service ont reçu les plans validés. Les collègues stagiaires et leurs tuteurs seront dotés de masques puisque les distanciations ne pourront être respectées en monitorat. La direction remercie toutes les équipes logistique, téléphonie et CID pour leur travail, permettant que le 25 mai les agents puissent revenir dans des conditions normales de distanciation.

Le registre et la liste des consignes sont conçus pour que chaque agent se situe au sein de son bâtiment et de son service.

Ménage

La direction a revu la société Onet, elle a recadré précisément les choses. Pendant la période de confinement les prestations n'ont pas été respectées en particulier le nettoyage des points de contacts. ONET assurera le ménage courant avec les prestations supplémentaires à partir du 25 mai ou le 1^{er} juin. Chaque agent doit s'assurer que le ménage est bien fait et faire remonter à la direction tout dysfonctionnement.

Restauration collective

La reprise de la société SPRC serait pour le 2 juin. La direction a demandé pour le 27 mai. Ce qui est retenu c'est qu'il faut commander en ligne la veille son repas (entrée/plat/dessert) sur le site de SPRC avec une habilitation. Les plateaux seront préparés le matin sur place. Chaque agent paye avec la carte prépayée et recharge avec la carte bancaire sans contact. L'espace de restauration est rééquipé avec les distanciations et les emplacements des agents en diagonale. L'agent pourra réchauffer son plat avec le micro onde de l'administration, à sa charge de nettoyer après son passage. Les fontaines à eau seront neutralisées. Chacun apportera sa bouteille d'eau. En fonction du nombre de collègues qui déjeuneront, plusieurs services seront mis en place et il faudra prendre le repas à l'heure prévue. Chacun se positionnera sur un service, s'y tiendra et nettoiera sa place avant de la quitter. Ce dispositif est applicable pour Riffault, Slovénie, Montmorillon et Châtellerauld.

Vie des agents

La directive sur les primes est sortie ce matin. Les taux applicables sont 33, 66 et 100, en fonction des situations. Il faut attendre la déclinaison ministérielle.

Un arrêté modificatif est arrivé hier. Celui-ci allonge le délai pour la prise de congés. Prévus initialement le 11 mai, il est allongé au 31 mai.

La note locale va sortir la semaine prochaine. En fonction des mises à jour faites dans sirhius, des modifications ont été intégrées pour avoir une base la plus propre possible. Aujourd'hui des agents ont encore des journées sans position malgré les recensements. Il y a des anomalies et ceux qui n'auront pas de position un jour précis seront en ASA Covid .

Pour la 1ère période du 16 mars au 16 avril, le pourcentage de présence et d'absence déterminera le nombre de jours qui devra être posé. Le calcul se fera au prorata temporis en fonction des maladies, temps partiel etc.

Même chose pour la 2ème période du 17 avril au 31 mai, par contre les jours de congés pris y compris le pont naturel seront défalqués. La semaine prochaine, la direction, via les chefs de services, indiquera à chaque agent le nombre de jours pris. Par la suite si l'agent n'est pas d'accord, le service RH effectuera les rectifications au cas par cas.

Le pont naturel du lendemain de l'Ascension sera pris d'office en journée d'absence exceptionnelle. Cette journée, qui a pour origine la fusion lorsque l'on a voulu harmoniser les règles, a été attribuée en compensation des jours comptables et elle est fléchée sur les ponts naturels. Elle pourra donc venir en moins des jours repris au cours de ma période du 17 avril au 31 mai.

La campagne IR

L'affluence progresse pour la balf (+ 15 %) et le téléphone (+ 50 %). Par contre, la messagerie sécurisée est en diminution (- 23 %).

L'avance prise sur les télédéclarations se réduit. Les usagers en déclaration automatique ne vont pas au bout de la logique (beaucoup de validation sont faites alors qu'il n'y a rien à faire).

L'accueil physique est réamorcé mais que sur rendez-vous, Côté sanitaire il n'y a pas de difficultés pour recevoir les usagers, uniquement sur RDV. Si l'appel téléphonique n'est pas concluant, l'accueil physique pourra être mis en place au cas par cas dans les espaces prévus.

Pour anticiper le risque de voir arriver devant les SIP des usagers sans passer par le canal du RDV, 3 affiches grand format normalisées sont apposées sur tous les sites. La 1ère rappelle le calendrier, la 2ème informe sur la déclaration automatique et la 3ème indique que les renseignements sont délivrés par téléphone et messagerie.

La DG entreprend des diffusions par spot télévisés pour remettre la campagne sous les projecteurs.

Une démarche en faveur des personnes les plus démunies est mise en place. Un courrier à destination des associations du secteur social et des organismes a été envoyé. Un guichet spécial est ouvert en direction. Déjà, 10 à 12 cas sont recensés pour être accompagnés dans leur déclaration.

A Riffault, des usagers venant pour des bons de secours veulent régler spontanément l'eau. Un aménagement va être organisé par 1/2 journée pour bien différencier les bons de secours, les amendes et l'eau, ceci afin d'éviter qu'il y ait un cumul de fréquentation.

La campagne de paiement chez les buralistes suit son cours. La française des jeux est confiante dans son réseau et le dispositif sera étendu au 01/07 à tout le territoire.

Télétravail

L'agent en télétravail reste en télétravail. S'il revient en présentiel, c'est dans les conditions de distanciations.

Pour ceux qui souhaitent arrêter, leur matériel est repris et redistribué à ceux qui veulent télétravailler (20 personnes sont en attente).

Les historiques ont eu un avenant pour étendre la durée de travail à 100 %. Pour les autres, des conventions simplifiées ont été faites. Il n'y a pas de date limite pour télétravailler. La direction souhaite que le télétravail reste massif, possiblement à 100 %.

Les collègues de la BDV ont conservé leur matériel même s'ils étaient en ASA.

Prochaine audio la semaine du 25 au 29 mai vendredi matin.

Fin de l'audio à 12 h30